INEX NV
Meulestraat 19, BE-9520 Bavegem
Tel.: 09/363 82 82 - Fax: 09/362 30 37
Estampille Sanitaire BE M-157-II EU

FICHE TECHNIQUE:

Lait entier UHT bag-in-box 10L (art. 621)

DENOMINATION DU PRODUIT
Lait entier, traité UHT

EMBALLAGE INDIVIDUEL
Contenu: 10 L
Poids net: 10,280 kg
Poids brut: 10,605 kg
Emballage primaire: sac en plastic
Emballage secondaire: box en carton
Nombre d'emballages par palette: 96 x 10L (palette euro)

VALEUR NUTRITIONELLE par 100 ml	INGRÉDIENTS
Energie: 269 kJ / 64 kcal	LAIT entier
Matières grasses: 3,6 g dont acides saturés: 2,1 g	
Glucides: 4,7 g dont sucres: 4,7 g	
Protéines: 3,3 g	
Sel: 0,10 g (d'origine de sodium étant présent dans le produit)	
Calcium : 120 mg	

INSTRUCTIONS POUR L'USAGE ET DE LA CONSERVATION
Température de conservation: ambiant (< +30 °C)
Durée de vie: 6 mois après la date de production
Après ouverture, conserver au réfrigérateur (max. +7 °C) et utiliser dans les 3 jours.

CODE EAN
5410441991105

PROPRIÉTÉS ORGANOLEPTIQUES
Goût, odeur, couleur : typique pour le lait entier UHT
Texture : liquide

CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES
pH: min. 6,5
Matières grasses: min. 3,5 %
Point de congélation (m°C): 510 - 525

CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES
Microbiologiquement stable (1662/2006/EC)
Listeria monocytogenes (fin de production): absence par 25 ml (2073/2005/EC)

INEX NV
Meulestraat 19, BE-9520 Bavegem
Tel.: 09/363 82 82 - Fax: 09/362 30 37
Estampille Sanitaire BE M-157-II EU

FICHE TECHNIQUE:

Lait entier UHT bag-in-box 10L (art. 621)

INFORMATION d'ALLERGENES

Source	Présence dans le produit		Forme de présence	Cross-contamination ligne de production?		Présence dans la zone de production?	
CE directive 1169/2011/CE	Oui	Non		Oui	Non	Oui	Non
Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales		X			X	X	
Crustacés et produits à base de crustacés		X			X		X
Œufs et produits à base d'œufs		X			X	X	
Poissons et produits à base de poissons		X			X		X
Arachides et produits à base d'arachides		X			X		X
Soja et produits à base de soja		X			X	X	
Lait et produits à base de lait	X		Produit de lait			X	
Fruits à coque, à savoir: amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan [Carya illinoinensis (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia ou du Queensland (Macadamia ternifolia), et produits à base de ces fruits		X			X		X
Céleri et produits à base de céleri		X			X		X
Moutarde et produits à base de moutarde		X			X		X
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X			X		X
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO 2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant		X			X		X
Lupin et produits à base de lupin		X			X		X
Mollusques et produits à base de mollusques		X			X		X
ALBA / liste Léda							
Lactose	X		Produit de lait			X	
Cacao		X			X	X	
Glutamate (E620 – E625)		X			X		X
Viande de volaille		X			X		X
Coriandre		X			X		X
Maïs		X			X	X	
Légumineuses		X			X		X
Viande de bœuf		X			X		X
Viande de porc		X			X		X
Carottes		X			X	X	

Déclaration d'OMG

Ce produit ne contient pas d'ingrédients d'origine OMG (2001/18/CE, 1829/2003/CE, 1830/2003/CE et 1946/2003).

Déclaration d'irradiation

Ce produit n'est pas et ne contient pas d'ingrédients irradiés. (1999/2/CE)

Déclaration de contaminants et résidus

Ce produit est conforme à la législation européenne concernant des contaminants et résidus:

- contamination radioactivité (Dir.2016/52/CE)
- pesticides et biocides (396/2005/CE, 2009/128/CE, 1107/2009, 528/2012)
- médecines vétérinaires et promoteurs de croissances (470/2009/CE, 2017/625/CE, 1831/2003/CE, 37/2010/CE, 2001/82CE)
- teneur maximale métaux lourds, aflatoxine M1, dioxines et PCB selon la Directive (UE) 2023/915

Ce produit n'est pas en ne contient pas du matériel nano (selon Recommandation 2011/696/UE, Règlement 1169/2011/UE et Règlement 2015/2283/UE).

Déclaration de conformité des matériaux et objets d'emballage destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Tous les matériaux et objets d'emballage en contact avec les produits alimentaires sont conformes à les règlements Européens 1935/2004, 2023/2006 et 10/2011.